

Abonnement 40 F

Le numéro 8 F

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET, DU 9 AOUT 1937  
des SOCIETES BOTANIKUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

## TRESORERIE :

	1975
Abonnement France .....	40 F
Membre scolaire .....	20 F
Abonnement Etranger .....	45 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus .....	6 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIETE LINNEENNE DE LYON.

## SOMMAIRE

BREUNING St. et TEOCCHI P. — Note sur <i>Ceroplesis quinquefasciata</i> F., Lamiaire dont la larve évolue dans les tiges de manioc en Afrique Centrale ( <i>Coleoptera Cerambycidae Lamiinae</i> ) suite et fin. ....	39
GODIN J. — Nidification du Goéland cendré ( <i>Larus canus</i> L.) à Condé sur l'Escaut (Nord)	43
VACHARD D. — Présence de micro-organismes à test calcaire dans le dévonien inférieur du plateau du Falgairas (Montagne Noire, Hérault) .....	48
ROMAN E. et PICHOT J. — Pucés de mammifères dans les nids d'oiseaux pendant la mauvaise saison. ....	53
JOLIVET P. — Une excursion entomologique à l'île de Quelpart (Cheju-do) et découverte d'une espèce nouvelle pour la Corée de <i>Chrysolina Moltischulky</i> ( <i>Col. Chrysolinae</i> ). Réflexions sur la plantagophagie. ....	57

## AVIS DU TRESORIER

Les membres actifs ou scolaires domiciliés en France sont invités à faire parvenir le montant de l'abonnement 1975 par chèque bancaire ou par virement postal avant le 31 mars prochain.

Le recouvrement des abonnements en retard sera effectué à partir du 1<sup>er</sup> avril avec majoration de 2 F pour tenir compte des frais. Tout abonnement adressé postérieurement au 31 mars devra être majoré de la même somme, la Société ne pouvant supporter les frais.

Nous renouvelons tacitement les abonnements en cours et sans autre avis de la part de nos sociétaires nous continuons l'envoi du Bulletin.

Les membres résidents hors de France sont priés d'envoyer également avant le 31 mars de montant de leur abonnement soit par mandat-poste international ou par chèque payable à Lyon, rédigé en francs français.

## CHANGEMENT D'ADRESSE OU INSCRIPTION.

Il est rappelé que pour toute demande de changement d'adresse ou inscription nous demandons 6 F pour frais. Nous ne pouvons tenir compte des demandes non accompagnées de ce montant.

compris à ceux qui préparent les concours de recrutement (et j'ajouterais aux candidats aux Grandes Ecoles) mais en outre, à une époque où il est de bon ton de parler d'Ecologie, tout amateur qui veut acquérir facilement les notions préliminaires indispensables de Zoologie aura intérêt à avoir sous la main l'excellent manuel de R. GINET et A.-L. ROUX.

J. FIASSON.

Y. et M. VIAL. — *Sahara, milieu vivant*. 1 vol. cartonné, 224 p., Hatier éditeur, 1974.

L'ouvrage que peut souhaiter le naturaliste, « amateur éclairé », sur un thème, sujet ou pays, donné. Certes le spécialiste pourra considérer comme insuffisant le traitement accordé à SA discipline (comme je l'ai fait pour les pages ornithologiques), mais il trouvera l'essentiel nécessaire à combler son ignorance, dans les autres domaines.

Le plan du livre est bien classique : avec quelques données d'ordre géographique, géologique et climatique, les principaux milieux sahariens sont décrits (avec 8 excellentes photographies en couleur) ; quelques pages traitent ensuite des adaptations, végétales et animales. Le corps de l'ouvrage est constitué par 125 pages systématiques traitant des Algues aux Carnivores, en passant par les Térébinthales et les Orthoptères... (photographies noir-blanc et couleur). L'ouvrage se termine sur 20 pages consacrées au rôle de l'homme, avec une bibliographie générale de 50 titres.

Ce livre épargnera bien du temps à l'amateur désirent aborder ce milieu écologique si original et attachant, en lui résumant à la fois une expérience et des connaissances ; il incitera à connaître et étudier un milieu (encore) relativement accessible et préservé. Nous l'avons lu pour notre part avec intérêt et plaisir, en y revivant parfois l'émotion du terrain que savent faire partager les auteurs, naturalistes convaincus.

Philippe LEBRETON.

---

## PARTIE SCIENTIFIQUE

---

### NOTE SUR CEROPLESIS QUINQUEFASCIATA F., LAMIAIRE DONT LA LARVE EVOLUE DANS LES TIGES DE MANIOC EN AFRIQUE CENTRALE (Coleoptera Cerambycidae Lamiinae)

par St. BREUNING et P. TEOCCHI (suite).

Labre jaune clair, ses 2/3 frontaux couverts de soies jaune doré. Stemmata convexes, leur cornée hyaline est pourvue d'une zone pigmentée distincte. Hypostome très peu convexe, lisse, testacé, sa ligne médiane pâle et bordée de quelques soies (trois ou quatre) ; ses sutures distinctes, incurvées, de couleur ferrugineuse. Antennes au premier article fortement transverse, le deuxième, presque aussi long que large, est prolongé par deux ou trois micro-sétules à peine perceptibles et par un minuscule cône hyalin. Maxilles à base ferrugineuse. Stipes portant des soies disposées sur deux ou trois rangs transversaux. Lobes maxillaires à base ferrugineuse, tout le reste clair et revêtu de soies pas très longues, de couleur roux testacé. Maxipalpes composés de trois segments ayant leurs 2/3 basiliaires ferrugineux et dont les deuxième et troisième articles portent, sur la face externe de leur apex, quelques soies qui forment un demi-cercle, tandis que le troisième, conique, est un peu plus court et de diamètre moitié moindre que le deuxième. Stipes labiaux à base ferrugineuse et portant quelques soies plus ou moins groupées sur trois ou quatre rangs. Premier article des palpes labiaux subcylindrique, ferrugineux à sa base, et présentant quelques soies disposées en arc de cercle sur sa face externe ; deuxième article conique, beaucoup plus court et de

diamètre égalant le 1/3 de celui du premier, sa base ferrugineuse. Mentum distinct du submentum. Prothorax clair, ses marges latérales jaunes, il porte des soies éparses, de couleur jaune roux, qui sont plus longues et plus denses sur ses faces latérales et sur le sternum. Pronotum orné d'une bande frontale flavescente, le reste blanc, son disque et sa partie postérieure glabres. Eusternum distinct, sa ligne antérieure arrondie. Sternellum revêtu de quelques longues soies groupées près des pattes prothoraciques. Mésonotum à disque glabre, ses marges latérales, ainsi que celles du métanotum et de tous les urites, portent quelques longues soies. Métanotum, méso- et métasternum pourvus, chacun, de deux rangées distinctes d'ampoules ambulatoires disposées transversalement ; en outre, sur la marge antérieure des méso- et métasternum, on observe quelques soies ferrugineuses plus ou moins alignées sur un ou deux rangs transversaux, ainsi que quelques longues soies éparses autour des pattes qui sont absentes (seule une petite touffe de soies brunes, très courtes, permet de situer leur emplacement). Urites I à VI pourvus de deux ampoules ambulatoires : une dorsale composée de trois rangées de tubercules moniliforme, et une ventrale qui n'en comporte que deux. Dernier urite surmonté de deux petits mamelons paramédians ronds et faiblement convexes. Tubercule pleural nettement visible sur les urites II à VIII. Stigmates fonctionnels présents sur les segments I à VIII, ils affectent une forme subarrondie ou faiblement ovulaire, leur péritrème est très peu épaissi, brun ferrugineux clair, il ne s'élève pas au-dessus du niveau général de la cuticule et il est dépourvu d'alvéoles marginaux.

DESCRIPTION INÉDITE DE LA NYMPHE DE *C. quinquefasciata* Fab.

Couleur générale jaune ochracé. Longueur maximale supérieure à 35 mm ; sa plus grande largeur étant comprise entre 8,5 et 9 mm. Tête au vertex presque entièrement visible du dessus, son sillon médian profond. Bases des tubercules antennifères renflées et subcontiguës, l'espace qui sépare le sommet des tubercules est égal à 1,5 à 2 mm. Front portant quelques soies situées sous la base des tubercules antennifères et deux poils juste au-dessus du clypeus (un de chaque côté du sillon médian). Base du clypeus portant quatre soies disposées transversalement. Antennes atteignant le troisième urite où elles s'incurvent en une simple boucle fermée (♂), ou en un crochet ouvert (♀), contre la partie basale des tibias médians. Yeux très légèrement convexes, leur surface parsemée de deux ou trois soies très fines. Mandibules pourvues de 12 à 15 soies, fines et pas très longues, groupées sur la marge externe de la face intérieure, vers le tiers basal. Joux présentant quatre ou cinq soies éparses. Labre nettement convexe et parcouru par deux bandes transversales de soies brunes : l'une à son apex, et l'autre (la plus grande) sur sa partie médiane. Pronotum pourvu de deux protubérances latérales : la première, à peine perceptible, située dans la partie antérieure et la seconde, qui est assez fortement convexe et arrondie, se trouve dans la partie post-médiane ; la surface du pronotum, dont le disque est lisse, est striée transversalement et parsemée de quelques petites épines dont la base est claire, le sommet ferrugineux, et qui s'observent surtout dans les zones latérales antérieures et postérieures (chaque épine est dotée d'une longue soie médiane ou subapicale). Mésonotum marqué par deux dépressions latérales faiblement ridées et dans lesquelles se trouvent des épines en nombre assez élevé (30 à 40). Scutellum très légèrement déprimé. Métanotum pourvu d'épines pilifères éparses (de 80

à 100). Sillon scutellaire strié transversalement. Elytres atteignant la limite des urites III et IV. Tergites I à VIII armés de nombreuses et fortes épines (chaque épine avec une longue soie médiane ou subapicale). Tergites I à VI marqués par une dépression transversale dont le fond n'est pas spiculé, cette dépression, à peine marquée, affecte une forme ovalaire sur le septième tergite. Le neuvième urite, légèrement affaissé, est hérissé de nombreuses et fortes épines pilifères qui sont plus abondante sur les marges latérales et postérieures; en outre, ce dernier segment est armé de deux longues urogomphes légèrement divergents, très faiblement recourbés vers le bas, dont le tiers basal est clair et le reste ferrugineux. Marges latérales des sternites parsemées de quelques petites épines pilifères. Pleures protubérants et fortement épineux. Pattes portant quelques minuscules épines sétifères (15 à 20) disposées peu avant l'apex de chaque fémur (près du genou) où elles forment une sorte de fer à cheval. Fémurs postérieurs atteignant le tiers ou le milieu du quatrième urite. Tibias disposés obliquement par rapport à l'axe longitudinal du corps. Dernier tarsomère pourvu de quelques soies (5 à 10) implantées transversalement, juste au-dessus des griffes. Les stigmates, dont le premier est presque entièrement recouvert par la ptérothèque, sont présents sur les segments abdominaux I à VI, leur péritrème est ovale, pas très épais, de couleur jaune testacé, et il ne s'élève que très peu au-dessus du niveau général de la cuticule.

#### PLANTES-HOTES ET PÉRIODES D'ESSAIMAGE.

Outre les tiges mortes ou dépérissantes de Manioc pour lesquelles les femelles de *C. quinquefasciata* semblent marquer une nette prédilection, nous avons obtenus, aux environs des stations de la Maboké et de Boukoko (République Centrafricaine), cette espèce des essences suivantes :

- *Albizzia zygia* Macbride (Lég. Mimosacées) ;
- *Celtis zenkeri* Engl. (Ulmacées) ;
- *Erythrina abyssinica* Lam. (Lég. Papilionacées) ;
- *Lannea welwitschii* Engl. (Anacardiées).

Les larves, qui évoluent toujours dans des parties mortes ou dépérissantes, ne semblent pas causer de dégâts à leur hôte. Par contre, les adultes se nourrissent de l'écorce tendre des jeunes pousses d'*Albizzia*, mais leurs morsures nutritives ne provoquent, dans l'état actuel des choses, que des dommages insignifiants.

Les dates d'éclosion des adultes couvrent tous les mois de l'année avec toutefois une plus grande fréquence observée durant les mois de juin à septembre. A noter que les adultes de *C. quinquefasciata* (comme la plupart des *Ceroplesiini*) sont diurnes.

*C. quinquefasciata* est aussi signalé par MAYNÉ et DONIS (1962) d'*Albizzia* sp. à Géména et de *Zea maïs* (Graminées) à Gandajika (Zaïre). Enfin, J.C.M. GARDNER (1957) l'a obtenu de *Cassia siamea* Lam. (Lég. Caesalpiniacées) à Dar-es-Salaam en Tanzanie.

#### MATÉRIEL EXAMINÉ :

Une centaine d'adultes de divers territoires dont une soixantaine récoltés à la Station de la Maboké (R.C.A.), ainsi que dix larves et six nymphes de même provenance et obtenues durant les années 1967 à 1970. P. TEOCCHI leg.

St. B., 7, rue Durantin  
75018 Paris

Présenté le 16 mai 1974.  
P. T., Harmas de Fabre  
Sérignan, 84100 Orange

BIBLIOGRAPHIE

- AUDINET-SERVILLE (J.-G.), 1935. — Annales de la Société entomologique de France, IV, p. 93.
- AURIVILLIUS (Ch.), 1911. — Arkiv für Zool., VII, n° 19, p. 20.
- AURIVILLIUS (Ch.), 1921. — Coleopterorum Catalogus, pars 73, p. 188, Ed. S. Schenkling.
- BREUNING (St. von), 1937. — Novitates Entomologicae, 3<sup>e</sup> suppl., fasc. 31, pp. 242-243. Ed. Le Moult Paris.
- BREUNING (St. von), 1942. — Novitates Entomologicae, 4<sup>e</sup> suppl., fasc. 19, p. 148.
- BREUNING (St. von), 1962. — Catalogue des Lamiaires du monde, fasc. 6, p. 447. Edit. Musée Frey Tutzing.
- DISTANT (W.L.), 1892. — A Naturalist in the Transvaal, p. 203.
- DISTANT (W.L.), 1904. — Insecta Transvaaliensia, p. 139, pl. XII, fig. 17.
- DUFFY (E.A.J.), 1957. — A Monograph of the immature stages of african Timber-beetles, London (Pub. Brit. Mus.), pp. 231-232.
- FABRICIUS (J.C.), 1972. — Entomologia systematica, 1/2, p. 281.
- FABRICIUS (J.C.), 1801. — Systema Eleutheratorum, 2, p. 297.
- FAEHRAEUS (O.J. von), 1872. — Coleoptera Caffrariae, XXIX/2, p. 41, in Oefvers Vet. Akad. Foerh.
- FAIRMAIRE (L.), 1882. — Diagnoses de Coléoptères abyssins, in « Le Naturaliste », n° 6, p. 48.
- FAIRMAIRE (L.), 1887. — Coléoptères des voyages de M. G. Revoil chez les Somâlis et dans l'intérieur de Zanguebar, in Ann. Soc. ent. Fr., 5 (6), p. 341.
- FERREIRA (M.C.) et VEIGA FERREIRA (G. da), 1959. — Revista de Entomologia de Moçambique, 2 (I), p. 132.
- FERREIRA (M.C.), 1963. — Revista de Entomologia de Moçambique, 6 (2), p. 575.
- FIEDLER (H.), 1938. — Deutsche entomologische Zeitschrift, n° III/IV, pp. 573-579.
- GARDNER (J.C.M.), 1957. — An annotated list of east african forest insects, E.A.A.F.R.O., Forestry technical note, n° 7, p. 16.
- GUIGNONIS (G.), sans date. — Noms vernaculaires Issongo, Eaux, Forêts et Chasses de la République Centrafricaine, Ed. Paul Duval, Paris.
- HARGREAVES (H.), 1935-1936. — Report of the government entomologist (Ann. Dept. Agric. Uganda, Entebbe, (2) pp. 8-11.
- HAROLD (E. von), 1879. — Coleopt. hefte XVI, pp. 194-98.
- HINTZ (E.), 1919. — Ergebnisse der II Central-Afrikanischen Expedition, I, p. 621.
- HINTZ (E.), 1920. — Archiz für Naturgeschichte, LXXXIV A 10, pp. 163-167.
- HUTCHINSON (J.) et DALZIEL (J.M.), 1936. — Flora of west tropical Africa, 5 volumes, Ed. The Crown agents for the colonies 4 Millbank, Westminster, Londres.
- LEPESME (P.), 1948. — Longicornes récoltés à Boukoko (Rép. Centrafricaine) par M. GUILLEMAT, Agronomie Tropicale III, pp. 282-286.
- LEPESME (P.), 1953. — Coleoptera Cerambycidae de l'Angola obtenus par le Musée de Dundo. Pub. de la Companhia de Diamantes de Angola, Dundo, p. 57.
- LEPESME (P.), 1956. — Catalogue des Coléoptères Cérambycides de la Côte-d'Ivoire, Pub. de l'I.F.A.N. Dakar, n° XI, p. 57.
- LEPESME (P.), 1956. — Longicornia, tome III, p. 772. Edit. P. Lechevalier Paris.
- LEPESME (P.), 1956. — Longicornia, tome III, p. 772. Edit. P. Lechevalier Paris. picale. Ministère des Colonies, Travaux de la Sect. Techn. Agric. trop., 1<sup>e</sup> série, pp. 27-70, 27 figures.
- MAYNÉ (R.), 1914. — Les ennemis de l'Hévéa au Congo belge, Bull. Agric. Congo belge 5 (4), pp. 577-596, 8 fig.
- MAYNÉ (R.) et DONIS (C.), 1952. — Hôtes entomologiques du bois au Congo, Rwanda et Burundi, Pub. I.N.E.A.C., n° 100, tome II, p. 134.
- OLIVIER (A.-G.), 1795. — Entomologie, ou histoire naturelle des Coléoptères, T. IV, n° 67, p. 122, pl. 23, fig. 175.

- PERROUD (Ch.), 1855. — Annales de la Société Linnéenne de Lyon, (2) II, p. 347.
- QUEDENFELDT (G.), 1882. — Berliner Entomologische Zeitschrift, 36 (I), p. 348.
- TISSERAND (Rév. P. Ch.), 1952. — Catalogue des plantes de l'herbier de Boukoko (Rép. Centrafricaine), Service de l'Agriculture de l'A.E.F.
- VEIGA FERREIRA (G. da), 1966. — Longicornios de Moçambique, tome II, pp. 321-323. Pub. de l'Inst. d. Investigaçao científica de Moçambique, vol. IX. Lourenço-Marquês.
- VRJJDAGH (J.), 1930. — Tableau systématique des insectes nuisibles aux plantes cultivées au Congo belge, Annales Gembloux, 36 (12), pp. 425-434.

## NIDIFICATION DU GOÉLAND CENDRE (*Larus canus* L.) A CONDÉ SUR L'ESCAUT (NORD)

par José GODIN.

Résumé. — Depuis 1969, le Goéland cendré (*Larus canus* L.) niche à Condé sur l'Escaut dans une zone d'effondrements miniers.

Cette note relate les modalités de l'implantation et décrit le biotope général et le territoire des oiseaux. La nidification a été suivie, et des données originales sur l'emplacement du nid sont mises en évidence. Le comportement des adultes est rapporté depuis leur arrivée sur le site de nidification jusqu'à l'émancipation des jeunes. Il se caractérise par une agressivité intense. Quelques données sur le rôle écologique de cet oiseau permettent d'entrevoir les raisons de son implantation à Condé sur l'Escaut et dans les régions voisines.

Summary. — Since 1969, the Common Gull (*Larus canus* L.) is a breeding bird in a sinking mining area at Condé sur l'Escaut.

This note relates the methods of the implantation and describes the breeding area and the territory of the birds. Nesting has been observed, and novel observations on the position of the nest are pointed out. The behaviour of the adult birds is described from their arrival at the nesting place to the emancipation of the young birds. It is distinguished by violent aggressiveness. Some details on the ecological part played by this bird give a faint idea of the causes of its implantation at Condé sur l'Escaut and in adjacent regions.

Depuis 1969, nous suivons avec grand intérêt l'implantation d'un couple de Goélands cendrés (*Larus canus* L.) dans les marais de Condé sur l'Escaut (4-5-6-8-9).

Au terme de ces trois années d'observation intensive, nous avons en notre possession un certain nombre de documents qui nous permettent de dégager d'une part les points essentiels du déroulement de la nidification, et d'autre part les traits originaux de ce cas de nidification sur lesquels nous insisterons.

### I. HISTORIQUE.

C'est le 4 mai 1969 que, pour la première fois, nous observons les Goélands (16-17) dans cette partie des marais de Condé que nous fréquentions peu auparavant. Ils manifestent à cette date un comportement territorial. Dès le 22 mai, la femelle couve deux œufs. Elle restera sur le nid jusqu'au 18 juillet. Le 29 juillet, les deux Goélands cendrés quittent définitivement le site : la nidification a échoué (4).

En 1970, les Goélands cendrés sont à Condé dès le 5 avril. Ils manifestent un comportement territorial à partir du 7 mai. Le 25 mai, deux œufs ont été pondus et la femelle les couvera jusqu'au 20 juin, date du début de l'éclosion des deux poussins qui se terminera le 22 juin. A partir de ce jour, nous n'observerons plus jamais ni poussins ni juvéniles. Le 27 juillet, les adultes quittent Condé (5).